

# ***PLAN LOCAL D'URBANISME***



## **COMMUNE DE PLOZEVET**

*Département du Finistère*

### **Annexes sanitaires :**

*Note de présentation*

*Arrêté le : 19 juillet 2012*

*Approuvé le : 03 février 2014*

*Rendu exécutoire le : 14 mars 2014*

## **ANNEXES SANITAIRES : NOTE DE PRESENTATION**

La présente note a pour objet de faire le point de la situation actuelle et à venir :

- du réseau d'adduction d'eau potable
- du réseau d'assainissement collectif
- du réseau d'eaux pluviales

### **1. RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE**

*Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable – Exercice 2010*

L'eau potable est prélevée à Plozévet, à l'Est de la commune, au niveau de la station et du château de Kerlaéron, par le Syndicat Mixte des eaux de Saint Ronan. Ce syndicat alimente les communes de Plozévet, Plovan, Pouldreuzic, Tréogat.

A Plozévet, le réseau d'eau potable dessert l'ensemble du territoire communal (cf. plans). La performance du réseau est bonne avec un bon rendement (+90%) et peu de pertes. Des travaux de renouvellement de réseaux sont également effectués régulièrement.

Pour l'année 2010, le réseau sur l'ensemble des communes du syndicat compte 4134 abonnés, dont 2116 à Plozévet. Les volumes distribués sont de plus de 340 000 m<sup>3</sup>, soit une moyenne par abonnement domestique de 70 m<sup>3</sup> par an. Si la consommation totale augmente du fait de la croissance démographique, la consommation moyenne, elle, diminue.

Selon les conclusions sanitaires de l'Agence Régionale de la Santé, l'eau présente, en 2010, une bonne qualité bactériologique et physio-chimique.

### **2. RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**L'assainissement collectif des eaux usées de la commune est actuellement assuré sur le territoire communal par la communauté de communes du Haut Pays Bigouden en affermage par la SAUR.**

#### **LA COLLECTE DES EAUX USEES**

**La commune de Plozévet possède un réseau de collecte des eaux usées, de type « séparatif ». qui dessert le Bourg puis le réseau s'étend dans les villages avoisinants (cf. Annexes Sanitaires), délimité :**

- Au Nord : Rue de la Trinité, La Trinité, Rue d'Audierne (embranchement de la route de Keringard)
- Au Nord-Est : les habitations en bordure de la départementale vers Quimper jusqu'à l'embranchement de Kerguelen y compris la conserverie « CAPITAIN COOK »
- A l'Est : Rue des Saules (N° 23), Rue de Pont-l'Abbé (N° 30) et Embranchement de Kermao
- A l'Ouest : Rue des Mouettes, Rue des Aubépines (N° 1), Rue de l'Usine (Services Techniques)
- Au Sud : Chemin de la Corniche (jusqu'au camping de la Corniche), Kerrien

Le réseau est 100 % séparatif de type gravitaire complété par un réseau de refoulement (1 poste au niveau du collège Henri LE MOAL).

Il comprend :

- 654 branchements, soit l'équivalent de 1500 personnes (2,3 habitant par logement)
- raccordement importants (industriels et collectifs) :
  - Restauration (Restaurant, pizzeria, crêperie,...)
  - Collège « Henri Le Moal », école « Georges Le Bail » / 410 repas
  - Résidence « La Trinité », maison de retraite / 2200 m3/an
  - Camping « La corniche » / 1900 m3/an
  - SA « Capitaine Cook », conserverie de poissons 70 000 à 80 000 m3/an

## LE TRAITEMENT DES EAUX USEES

Les eaux usées collectées sur la commune sont traitées à la station d'épuration située au Sud de Kermao. Cette station de traitement mise en service en 1993 présente les caractéristiques suivantes :

<b>Station de Kerfildro</b>
Type : Boues activées faible charge
Capacité nominale : 9500 EH
Débit nominal : 750 m <sup>3</sup> /jj
Charge nominale : 580 kg DBO5

Les eaux traitées sont rejetées dans le cours d'eau de Kerfildro (arrêté préfectoral n° 2006-1179 du 24 octobre 2006- durée 5 ans).

Les boues issues de la station (45,1 tonnes de matières sèches en 2009) sont évacuées selon un plan d'épandage communautaire.

Le bilan annuel de 2009 présente une charge moyenne sur la station de :

- 45% de la capacité nominale en charge hydraulique
- 27 % de la capacité nominale en charge organique

Il est à noter une incidence importante des eaux parasites. Cette incidence est difficilement quantifiable car l'usine « Capitaine COOK » engendre de fortes variations de rejet selon son activité. Une nouvelle convention est en cours avec l'industriel afin de convenir de nouvelles normes de rejets. Les eaux parasites collectées sur le réseau et les variations d'activités de l'usine capitaine Cook perturbent le fonctionnement de la station. Les volumes en entrée pouvant être nettement supérieurs (1236 m3/j) aux capacités de la station.

Il apparaît nécessaire de réaliser une étude diagnostique sur l'ensemble du réseau de Plozévet, avec vérification de la conformité des branchements. Cette étude permettra d'identifier les tronçons et branchements à reprendre afin de limiter les apports d'eaux parasites.

**Qualité des rejets :****L'ensemble des contrôles indique:**

- un bon fonctionnement épuratoire
- une qualité des rejets globalement conforme à l'arrêté préfectoral

Toutefois, l'arrêté de rejet a été renouvelé en 2006, pour une durée de 5 ans. Les normes de rejet ont été abaissées mais restent compatibles avec la qualité des rejets actuels, dans la mesure où la capacité de la station n'est pas totalement utilisée. La Police de L'Eau impose désormais des mesures de qualité du milieu récepteur. Des propositions en vue du renouvellement de l'arrêté de rejet sont à faire à la Police de l'Eau, qui a imposé des mesures de qualité du milieu récepteur. Un renouvellement de l'autorisation de rejet est en cours de réalisation. Pour permettre de conserver l'autorisation de rejet de la station à son niveau actuel (9500 EH) il est envisagé de créer un traitement tertiaire par infiltration d'une partie des effluents dans une saulaie. Les études techniques sont en cours.

**Marge potentielle de la station de Kerfildro**

Le tableau ci-dessous présente la « marge » potentielle de la station avec conservation de la capacité de traitement et de rejet actuelle.

		Capacité nominale	Charge reçue Bilan 2009	Marge	
				Charge	Equivalence Habitant
Hydraulique	Moyenne	750 m <sup>3</sup> /j	45. %	410 m <sup>3</sup> /j	2700
	Pointe	75 m <sup>3</sup> /h	165 % maxi		
Organique		580 kg DBO <sub>5</sub> /j	63. %	420 kg DBO <sub>5</sub> /j	7000

\* avec 1 habitant = 1 EH à 60 g/j de DBO<sub>5</sub> et 150 l/j en hydraulique (Guide pour la réalisation des études technico-économiques – CG 29)..

La station offre donc de grandes capacités de raccordements supplémentaires estimées à

- 2700 personnes en hydraulique
- 7000 personnes en organique

L'usine « Capitaine Cook » a fortement réduit sa charge traitée en station suite à l'évolution de sa production et à la mise en place de prétraitements sur le site. La marge disponible au niveau de la station est donc actuellement importante. Toutefois, l'industriel prévoit une croissance de sa production. Il est cependant difficile de connaître actuellement l'incidence sur les charges apportées. Toutefois la convention avec l'industriel est en révision afin de diminuer à 50 % maximum la charge apportée par l'usine à la station. La population communale raccordée est estimée à 1500 personnes (654 à 2,3 personnes/branchement). La population communale apporte une charge en station estimée à 15 % environ.

### **Raccordement du Bourg de Pouldreuzic**

La station du bourg de Pouldreuzic présente des dysfonctionnements importants et ne peut être conservée. Le raccordement du réseau de collecte du bourg de Pouldreuzic sur la station de Plozévet est fait. Ce raccordement se fait via un poste de refoulement sur la commune de Pouldreuzic. La charge apportée par ce projet est, à l'échéance de 10 à 20 ans, équivalente à 600 EH environ. La charge hydraulique est estimée à 348 m<sup>3</sup>/j car elle prend en compte les volumes d'eaux parasites importants collectés sur le réseau actuel de Pouldreuzic. Ce volume d'eau parasite diminuera suite aux travaux d'amélioration qui seront réalisés sur le réseau de collecte.

### **Marge de raccordement**

En retenant la marge hydraulique comme facteur limitant, la « marge » actuelle en station est estimée à 410 m<sup>3</sup>/j. L'apport par le raccordement du bourg de Pouldreuzic est estimé à 348 m<sup>3</sup>/j.

Il reste « disponible » 62 m<sup>3</sup>/j, soit 410 EH. Ceci sans la prise en compte de travaux d'amélioration de réseau visant à diminuer le volume d'eau parasite arrivant à la station.

**La capacité de raccordement minimale est estimée à 410 habitants, soit environ 180 branchements. Ces raccordements supplémentaires devront être accompagnés de travaux de mise en conformité du réseau de collecte pour limiter les apports d'eaux parasites.**

Conformément aux prescriptions de l'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune a déterminé les zones relevant de l'assainissement collectif et celles relevant de l'assainissement individuel sur la base d'une étude de zonage d'assainissement réalisée par Aquaterra. **Ce zonage a été approuvé en 2001. Or, étant donné les nouveaux choix de développement validés, par les élus, dans le cadre de la révision du PLU, cette étude de zonage a été actualisée en 2011. Le nouveau zonage d'assainissement collectif retient les zones actuellement desservies par le réseau collectif au Bourg, rattaché à la station d'épuration de Kerfildro. Des extensions de réseau collectif sont prévues au niveau des secteurs de la rue des Primevères, de la rue du Collège, de Kermout, de Kereffran et de Lezmenguy.**

**Le reste du territoire communal (hors Bourg) relève de l'assainissement autonome. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est délégué à la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.** Des études de sols ont été réalisées en parallèle de la mise à jour du zonage d'assainissement. Les résultats sont présentés en annexe.

### **3. RESEAU D'EAUX PLUVIALES**

**Sur la commune de Plozévet, il existe un réseau d'eaux pluviales.**

**A l'échelle des zones urbanisées du Bourg, ce réseau double le réseau d'assainissement des eaux usées.** En effet, la collectivité est équipée d'un réseau séparatif. Le réseau est parfois souterrain ou en surface (fossés).

**Dans l'espace rural, là où il n'y a pas de réseau d'assainissement des eaux usées, les eaux pluviales sont collectées et gérées par des puits filtrants sur les propriétés privées ou par l'intermédiaire de fossés.**

In fine, les ouvrages de gestion des eaux pluviales amènent les eaux de pluie vers les cours d'eau, qui traversent la commune et se jettent dans la mer.